

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES — COMPTE RENDU - RENCONTRE DU 18 avril 2019

Rédigé par STÉPHANE SCHAAL, secrétaire CVAP

Étaient présents :	
Mme Corbeil Priscilla	Représentante substitut, Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Lévesque Mélanie	Représentante, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lévesque Sylvain	Représentant, Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration portuaire de Québec
Mme Ramirez Marjorie	Représentante substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
Mme Robert Pauline	Représentante, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
M. Schaal Stéphane	Secrétaire, Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Vallée Jean-François	Administrateur, Conseil de quartier de Lairet
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
Mme Verreault Suzanne Présidente	Conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l'environnement et du développement durable
Étaient absents :	
M. Angenot Francis-Olivier	Représentant, Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Bonin Éric	Contrôle, ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC)
Mme Dumas Michèle	Représentante, Conseil de quartier Saint-Roch
M. Goupil Mathieu	Président, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Hamelin Geneviève	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Samson Alain	Représentant, Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
M. Veilleux Sébastien	Représentant-substitut, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Invité(s) :	
M. David Bolduc	Directeur général, Alliance verte

ORDRE DU JOUR	MINUTAGE
Mot de bienvenue et présentation des membres	5 min
Lecture et adoption de l'ordre du jour	5 min
Présentation de l'organisme l'Alliance verte par David Bolduc, directeur général	40 min
Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 mars 2019 et suivis <ul style="list-style-type: none"> • Formation MELCC : présentation des questions compilées • Visites des installations portuaires - Doodle 	20 min
Suivi d'information de l'APQ <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des diverses consultations en cours et à venir : Beauport 2020 • Processus en cours avec l'ACEE • Possibilité de présenter les informations concernant la qualité de l'air au CVAP • Données détaillées de qualité de l'air de la station sur la 3e avenue • Présentation à venir : APQ (mai 2019) • Forum des croisières 2019 	30 min
Suivi d'information du MELCC	10 min
Suivi d'information DSPublique	10 min
Correspondances reçues	-
Autres sujets <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des années 4 et 5 du CICEL (juin 2019) • Ajout d'un point statutaire «Suivi d'information des conseils de quartier» • Plan d'action 	10 min
Date de la prochaine rencontre	5 min
Fin de la rencontre	-
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	145 min

Sujets	Précisions	Suivis	Responsable	Échéance
Mot de bienvenue				
<p>À 19 : 03, début de la rencontre</p> <p>Mme Verreault débute la rencontre et remercie les membres pour leur présence. Un tour de table est effectué afin de présenter les membres du comité à M. David Bolduc, directeur général de l'Alliance verte, invité à présenter son organisation.</p>				
Adoption de l'ordre du jour				
<p>Mme Verreault passe en revue l'ordre du jour pour adoption et invite les participants à faire part de leurs commentaires. Celui-ci est adopté tel quel par l'assemblée.</p>				
Présentation de l'organisme l'Alliance verte par David Bolduc, directeur général				
<p>M. David Bolduc, directeur général de l'Alliance verte, débute sa présentation par une mise en contexte. L'Alliance verte est un OBNL doté d'un conseil d'administration créée en 2007 dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le succès du programme a permis un développement de l'Alliance verte à travers toute l'Amérique du Nord et de diversifier son membership. Dans le contexte du Port de Québec, l'Alliance verte compte neuf participants. Cette initiative est volontaire et se base sur les principes fondateurs suivants : dépasser les exigences réglementaire, encourager l'amélioration continue, être un outil de mesure et favoriser les partenariats.</p> <p>M. Bolduc poursuit en expliquant le programme environnemental et son processus de certification développé par l'Alliance verte pour l'industrie maritime. Les critères du programme (12 au total), le mode d'évaluation de la performance et les étapes du processus de certification sont passés en revue. Les résultats de performance de l'année 2017 sont présentés en exemple. La présentation se termine avec une présentation de l'approche collaborative du programme et son développement à venir.</p>				

<p>La présentation (PDF) peut être consultée sur le site du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) dans la section «documents de référence 2019» en suivant ce lien : http://cvap.quebec/documentation/.</p> <p>À noter que l'on retrouve toute l'information utile sur le site internet de l'Alliance verte: https://allianceverte.org/.</p>			
Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 mars 2019 et suivis			
<p>La présidente invite le comité à prendre connaissance du compte rendu du 21 mars 2019 et invite les membres à faire part de ses commentaires et/ou de ses corrections. Le secrétaire passe en revue les différents points de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Formation avec le MELCC</u> <p>Le secrétaire présente le tableau récapitulatif des questions en vue de la rencontre de formation avec le MELCC. Le tableau a été transmis à M. Jean-François Brière, Chef d'équipe – Milieu atmosphérique au sein du MELCC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites des installations portuaires – Doodle <p>Les résultats du sondage sont présentés au comité. Trois dates ont été retenues : le 8 et le 15 mai et le 19 juin. Deux dates sont ajoutées, soit les jeudis 20 et 27 juin pour accommoder certains participants. Il est décidé qu'un deuxième sondage et de nouvelles dates seront envoyés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>État d'avancement du processus d'évaluation — Beauport 2020</u> <p>Le secrétaire explique le déroulement des prochaines étapes concernant le processus d'évaluation du projet Beauport 2020, notamment l'étape intermédiaire qui consiste en une consultation publique en ligne. Cette étape intermédiaire débutera prochainement.</p> <p>Pour terminer, le secrétaire mentionne que Michèle Dumas, représentante du Conseil de quartier Saint-Roch, lui a transmis par courriel plusieurs questions à propos du projet de la Coop Fédérée et du rapport annuel 2018. Mme Dumas étant absente, le Comité propose de reporter ces points à la prochaine rencontre.</p>	Ajouter ces points de suivi à l'ordre du jour de la prochaine rencontre	Secrétaire	Prochaine rencontre

Le compte rendu est accepté par M. Hudon, appuyez par Mme Verreault.			
Suivi d'information de l'APQ			
<p>M. Anick Métivier, représentant de l'APQ, fait état des différents suivis le concernant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>État d'avancement du processus d'évaluation du projet Beauport 2020</u> <p>M. Métivier rappelle aux membres que l'APQ a reçu au début du processus environ 300 questions en plus des sous-questions et de commentaires. L'APQ a décidé de considérer les sous-questions et les commentaires comme des questions à part entière (lorsqu'il était possible de le faire). Au total, l'APQ a eu à répondre à près de 800 questions.</p> <p>Un cahier de réponse a été déposé à cet effet. L'ACÉE a retourné 40 questions supplémentaires afin de s'assurer que toutes les préoccupations et questionnements qui méritaient des précisions supplémentaires soient adressées avant de retourner en consultation pour le cahier de réponse. L'APQ a déposé à la fin avril 2019 ses réponses à ces 40 questions supplémentaires, notamment celles concernant le bar rayé et sa protection.</p> <p>M. Métivier poursuit en expliquant quelles seront les prochaines étapes du processus d'évaluation du projet. Il informe le comité que son organisation travaille en parallèle à l'élaboration d'un programme de compensation.</p> <p>Plusieurs questions sont posées à ce sujet :</p> <p>Q : Que faire si le programme de compensation en question n'est pas accepté par le Gouvernement fédéral?</p> <p>R : M Métivier mentionne que l'APQ doit obtenir deux permissions avant de pouvoir aller de l'avant avec le projet Beauport 2020 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Obtenir l'accord de la ministre de l'environnement du Gouvernement fédéral (avec ou sans conditions et exigences). 2- Obtenir l'autorisation du MPO en lien avec le plan de compensation. 	<p>Convenir d'une date pour la rencontre spéciale avec M. Métivier</p> <p>Confirmer la date exacte pour la</p>	<p>Secrétaire-APQ</p> <p>Secrétaire-APQ</p>	<p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p>

<p>Q : En quoi consiste un programme de compensation et que comprend celui-ci? R : Anick Métivier répond qu'il est difficile de répondre en détail à cette question puisque le plan de compensation est en élaboration. Toutefois, il propose d'en faire la présentation lorsque celui-ci sera complété et approuvé par le MPO.</p> <p>Q : Le programme de compensation est-il en lien avec l'impact du projet sur le fleuve? R : Anick Métivier mentionne qu'effectivement c'est en lien avec la compensation de la perte d'habitat pour le poisson.</p> <p>Q : S'agit-il uniquement de l'impact du projet sur le poisson, notamment le bar rayé? R : Le bar rayé, ainsi que toutes les autres espèces de poisson qui ont été recensés dans le secteur d'étude du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Présentation des informations concernant la qualité de l'air – Beauport 2020</u> <p>M. Anick Métivier propose d'organiser une rencontre spéciale qui sera consacrée à la présentation des informations concernant la qualité de l'air dans le cadre du projet Beauport 2020. Le comité adhère à cette proposition. Un suivi sera effectué à ce sujet afin de trouver une date et un lieu.</p> <p>La conversation se poursuit avec la planification de la présentation de l'APQ et de son système de gestion environnementale (SGE) et son processus de vérification de conformité environnementale (VCE). Étant donné qu'une présentation est déjà programmée pour la rencontre de mai, il est proposé de repousser la présentation de l'APQ à une rencontre ultérieure.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Forum des croisières 2019</u> <p>Le représentant de l'APQ explique la démarche des organisateurs du Forum des croisières et le programme de celui-ci. Deux grandes thématiques se dessinent : la mobilité et la gestion de l'offre. L'APQ offre deux places pour assister au forum.</p>	<p>présentation de l'APQ avec M. Métivier</p> <p>Demander à Anick Métivier d'envoyer le programme du Forum des croisières aux membres du comité</p>		
--	---	--	--

Mme Priscillia Corbeil a manifesté son intérêt pour participer à cet événement. M. Alain Samson, également membre du comité <i>cohabitation Port-Communauté</i> , y assistera à ce titre.			
Suivi d'information du MELCC			
Le représentant du MELCC n'est pas présent à la rencontre.			
Suivi d'information Direction de santé publique			
<p>Le représentant de la DSP informe que la coordonnatrice du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL) souhaite rencontrer le comité de vigilance afin de lui présenter le bilan des années 4 et 5 et les actions entreprises. Cette présentation aura lieu le 20 juin au début de la rencontre.</p> <p>Il mentionne ensuite que la tournée de présentation du projet <i>Mon environnement, ma santé</i> dans les conseils de quartier est quasiment terminée et que les principales préoccupations principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'impact des navires de croisière • L'usine de biométhanisation • L'incinérateur • la pollution liée au chauffage au bois 			
Correspondances reçues			
Aucune			
Autres sujets			
M. Sylvain Lévesque, représentant du Secrétariat à la Capitale-Nationale informe le comité que le Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale a été renouvelé et bonifié de 10 millions de dollars. Le programme change également de nom pour devenir le Programme d'appui aux actions régionales			

(PAAR), un nouvel outil de développement économique conçu spécialement pour la région de la Capitale-Nationale.			
Calendrier des rencontres à venir			
La date de la prochaine rencontre régulière est le 16 mai 2019. La rencontre débutera à 19 : 00.	Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.
Fin de la rencontre			
Levée à 21 : 25			